

Sainte Julienne de Nicomédie

Une vierge et martyre, sous les persécution du l'empereur Dioclétien. Fêté le 16 février.

Publié le 18 février 2026 · 18 min de lecture



*Vierge et martyre (290 – vers 306)
Fête le 16 février*



La ville de Nicomédie (aujourd'hui Ismidt) est située en Asie Mineure, au fond d'un golfe ravissant de la mer de Marmara. Vers la fin du III^e siècle, l'empereur Dioclétien y plaça de fait la capitale de l'empire et y établit sa résidence. C'est là que sous l'impulsion du César Galère, païen grossier et farouche, furent publiés les édits d'une nouvelle persécution des plus sanglantes. Dans la cité et dans les provinces avoisinantes, les chrétiens étaient fort nombreux de même que dans l'armée et les palais impériaux : innombrables furent les martyrs : plusieurs milliers en un mois dans les murs de Nicomédie. La vierge Julienne périt dans cette persécution. Son culte est très ancien et

fort répandu. Les *Actes* ont été publiés par les Bollandistes : nous allons en reproduire les principaux épisodes. Le lecteur remarquera sans peine ce qu'ils peuvent avoir de commun avec ce qui est raconté d'autres martyrs : c'est la même variété dans les supplices, la même inutilité de ces tourments, enfin le couronnement d'une miraculeuse carrière dans la décapitation supportée pour le nom de Jésus-Christ.

Un lis entre les épines.

Le père de Julienne, dont le nom ou le surnom était *Africanus* ou Africain, très zélé pour le culte des faux dieux, était par là même un grand ennemi des chrétiens. Sa mère, femme frivole et timide, désapprouvait les cruautés des persécuteurs, mais n'osait point prendre parti pour les disciples de Jésus-Christ, dont la morale sainte paraissait d'ailleurs trop sévère à son amour des plaisirs.

Élevée dans un pareil milieu, la jeune fille semblait destinée à n'être toute sa vie qu'une païenne vulgaire, mais sa fidélité et son courage à répondre aux miséricordieuses prévenances de la grâce de Dieu la firent passer des ténèbres du paganisme aux lumineuses clartés de la foi.

Elle éprouva, dès son enfance, du dégoût pour l'idolâtrie ; elle se mit en rapport avec les chrétiens, fut instruite des saintes vérités et reçut le baptême à l'insu de son père.

Fidèle à la foi de Jésus-Christ, elle grandit en âge et en vertu ; le père, fier de sa fille, admirait ses qualités sans en savoir la cause, et songeait à lui préparer un brillant mariage. Grande fut sa joie quand Evilatius ou Eluze, jeune homme riche, bien vu des empereurs, vint lui demander la main de Julienne. Le païen s'empressa de donner sa parole sans même consulter sa fille, et le prétendant, qui était aussi un adorateur des idoles, prépara ses fiançailles.

Sainte Julienne refuse d'épouser un païen.

Il serait difficile de peindre la surprise et la tristesse de Julienne à cette nouvelle ; elle ne songeait point à ce moment au mariage, mais surtout elle ne voulait à aucun prix épouser un païen. Avouer quelle était chrétienne, c'était exaspérer son père et peut-être s'ouvrir le chemin des supplices. Croyant décourager Evilatius ou du moins gagner du temps, elle lui déclara, peut-être assez imprudemment, qu'elle n'écouterait aucune proposition de sa part avant qu'il ne soit préfet de Nicomédie.

Cette réponse le déconcerta d'abord, mais telles étaient son estime et sa passion pour la jeune fille qu'il mit tout en œuvre pour arriver à la première magistrature. A force de démarches et moyennant une grosse somme d'argent donnée à dessein à l'empereur, il obtint la charge tant désirée. Aussitôt, il envoya un message à Julienne : « Vous ne vouliez épouser qu'un préfet, je suis préfet ! »

Cette fois, il fallait se préparer au combat. Julienne le comprend. Par le jeûne et la prière, elle supplie le Seigneur de venir à son aide, puis entre franchement en lice. Cette fois, il fallait se préparer au combat. Julienne le comprend. Par le jeûne et la prière, elle supplie le Seigneur de venir à son aide, puis entre franchement en lice.

« *Je suis chrétienne, fait-elle dire à son prétendant, je n'épouserai jamais un adorateur des idoles ; renoncez à ce culte impie des démons, adorez le Dieu des chrétiens, seul véritable, et alors seulement je consentirai au mariage que vous souhaitez. Il vous est d'ailleurs facile de comprendre que si nous sommes de deux religions différentes, quand même nos corps seraient unis, nos cœurs seraient séparés, »*

A la lecture de ce message, le préfet appelle immédiatement le père de Julienne et le renseigne. Stupeur et colère d'Africain : « J'en jure par tous nos dieux, s'écrie-t-il, si cela est vrai, je vous la livrerai malgré elle, avec le droit d'en faire ce que vous voudrez. »

Le père retourne chez lui, en proie à la honte et à la colère ; il a hâte de revoir sa fille et de lui demander compte de sa conduite. A la vue de son aimable enfant, sa tendresse paternelle l'emporte d'abord sur son indignation : « Julienne, dit-il, ma très douce fille, ma chère enfant, le préfet t'offre sa main et tu refuses ! Pourquoi ? Moi qui comptais célébrer prochainement vos noces ! »

Confiante en Jésus-Christ, Julienne répond avec fermeté qu'elle n'épousera jamais un homme d'une autre religion que la sienne.

Le païen frémit de colère :

- Tu ne veux pas m'obéir ?... Par Apollon et Diane, si tu persistes dans ton entêtement, je te fais jeter aux bêtes féroces.

- Ne pensez pas m'effrayer, mon père. Avec l'aide de Jésus-Christ, fils du Dieu vivant, jamais je ne consentirai à ce que vous demandez.

Africain ne s'attendait pas à trouver tant de courage dans sa fille ; il se radoucit, et reprenant le ton de la prière, il recommence ses supplications :

- Julienne, sois raisonnable, ne perds pas par ta faute un si brillant avenir. Ma fille, ne m'inflige pas l'affront de manquer à ma parole. Toi, toujours si obéissante, pourquoi refuses-tu maintenant d'écouter ton père ?

- Je suis chrétienne, répondit la jeune fille. J'affronterai tous les supplices plutôt que de renoncer à l'obéissance que je dois d'abord à mon Dieu et à mon Maître Jésus-Christ.

- Tu es chrétienne !... dit Africain bondissant de rage.

Et oubliant qu'il est père, il appelle des esclaves, en fait des bourreaux, leur ordonne de dépouiller sa fille et de la flageller en sa présence :

- Adore les dieux ! lui dit-il pendant que les fouets rougissent de sang ses innocentes épaules.

Et Julienne de répondre d'une voix forte :

- Des idoles sourdes et muettes n'auront ni ma foi, ni mes adorations, ni mes sacrifices, mais j'adore Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui vit et règne dans les siècles des siècles.

Voyant que la décision de sa fille était inébranlable, Africain la fit conduire au préfet de la ville, son prétendu fiancé, afin qu'il avisât lui-même.

Sainte Julienne devant le préfet. – Cruels supplices.

Evilatius la fit donc comparaître à son tribunal. Julienne arrive grave et modeste ; elle ne paraît point effrayée, le supplice de la veille n'a pas altéré la beauté de ses traits. A sa vue, le préfet sent en lui-même un rude combat s'élever entre son amour et sa colère. Le premier l'emporte. Le magistrat exhorte la jeune fille à le prendre pour mari ; il l'assure qu'il ne l'empêchera pas d'être chrétienne, lui-même se ferait chrétien si les édits impériaux ne le défendaient pas. Qu'elle obéisse à son père ; si elle refuse le mariage qu'on lui propose, ce sera la mort.

La vierge ne se laisse pas tromper par ces promesses menteuses ni effrayer par la menace de la mort. Elle répond au préfet que s'il veut l'avoir pour épouse, il doit d'abord se faire baptiser. Elle ne changera point sa résolution de n'épouser qu'un chrétien, même en présence des supplices les plus terribles.

A ces mots, l'amour du préfet se change en une fureur de prétendant humilié et vaincu. Sur son ordre, Julienne est renversée par terre et trois soldats se succèdent pour l'accabler de coups. Enfin, le juge cruel ordonne de cesser :

- Ce n'est là qu'un commencement, crie-t-il à sa victime, lève- toi, adore la déesse Diane, et tu seras délivrée. Sinon, je le jure par le grand dieu Apollon, je ne te ferai point grâce.

- N'espère pas, répond doucement la jeune chrétienne, pouvoir m'arracher à l'amour de Jésus-Christ mon Dieu.

Le tyran la fait élever en l'air par quatre courroies, et ordonne de continuer la flagellation. Ce supplice ne lui paraît pas encore assez raffiné ; alors on suspend la martyre par les cheveux, et une douzaine de bourreaux se succèdent autour d'elle pour la flageller avec des verges flexibles et des nerfs de bœuf.

Cet affreux supplice dura plusieurs heures, le sang ruisselait à terre, le visage de la victime était défiguré, ses yeux tuméfiés, ses sourcils relevés jusqu'au sommet du front, la peau de la tête et ses cheveux arrachés.

« *Jésus-Christ, Fils de Dieu, venez à mon secours !* » murmurait la vierge.

Quand les bourreaux furent las de la frapper, ils allumèrent au-dessous d'elle des fagots de paille pour brûler ses plaies, et lui percèrent les mains avec un fer rouge.

Lorsqu'on la détacha, après six heures de suspension, elle vivait encore et conservait sa connaissance. Elle tourna vers le juge sa figure sanglante et dit :

- Malheureux, tu ne pourras pas me vaincre par tes tourments ; mais moi, par la puissance de Jésus-Christ, je triompherai de ta cruauté et je te ferai rougir du diable ton père.

Le tyran ordonne de verser sur elle de l'eau bouillante, mais elle ne ressent aucun mal de ce

supplice.

Alors le préfet commanda de la charger de chaînes et de la jeter dans un cachot.

Le père du mensonge. Sainte Julienne mène le démon enchaîné.

Quand la martyre se vit seule, abandonnée, toute meurtrie et déchirée de plaies, sur le sol humide de son obscure prison, elle se tourna vers Jésus-Christ, le céleste Époux de son âme :

« Seigneur, Dieu tout-puissant, disait-elle, venez à mon secours dans ce périlleux passage. C'est pour l'amour de vous que j'ai été réduite en cet état, ne m'abandonnez point. Vous qui avez délivré Daniel de la gueule des lions et les trois enfants de la fournaise ardente, soyez mon protecteur, soyez mon secours et ma force au milieu des tourments ; donnez-moi la victoire contre le préfet, afin que sa cruauté impie soit confondue et que gloire vous soit rendue dans les siècles des siècles. »

Elle priait de la sorte, quand tout à coup une vive lueur vint irriter ses yeux malades et éclairer les murs du cachot ; elle aperçoit devant elle un homme d'où semblait jaillir toute cette lueur et qui affectait la majestueuse gravité d'un ange du ciel :

- Julienne, bien-aimée de Dieu, dit-il, voici que le préfet te prépare des supplices plus atroces encore ; mais déjà tu as assez souffert, tu as suffisamment montré ton courage ; Dieu est content de toi et ne veut pas que tu affrontes de nouveaux supplices. Demain, on viendra te chercher pour te forcer à sacrifier aux idoles ; tu obéiras cette fois, pour éviter de nouveaux tourments.



Sainte Julienne roue de coups un démon qui l'engageait à apostasier.

Un trouble extrême s'empara de l'âme de la prisonnière en entendant un pareil langage.

- Qui es-tu ? demanda-t-elle à l'apparition.
- Je suis un ange de Dieu, envoyé pour te sauver de la mort qu'on te prépare.

Un ange de Dieu qui conseille l'apostasie et la lâcheté, était-ce possible ? Julienne reconnaît bien vite à ce trait l'ange de ténèbres, traîtreusement transformé en ange de lumière, pour la tromper et la perdre. Elle pousse un gémissement et levant au ciel ses yeux pleins de larmes.

- Seigneur, roi du ciel et de la terre, dit-elle ne m'abandonnez pas. Toute ma confiance est en vous, ne me laissez pas succomber aux tentations de l'ennemi. Faites-moi connaître quel est celui-là qui me conseille d'adorer les idoles.

Aussitôt une voix suave se fit entendre :

- Julienne, aie bon courage, je suis avec toi, saisis celui qui te parle, je te donne la puissance de le dominer et de lui faire dire son nom.

Ces mots pénétrèrent jusqu'au fond de l'âme de la martyre, y portant avec eux la joie et la paix ; en

même temps, elle ne sent plus la cruelle douleur de ses blessures ; elle se lève, elle se voit guérie, elle est pleine de vigueur et de santé, et elle voit son ennemi, le monstre infernal, enchaîné à ses pieds.

Il a perdu maintenant sa beauté factice et la laideur de son corps emprunté est digne de lui. Julienne fait le signe de la croix et saisissant le diable par ses chaînes :

- Qui es-tu ? lui demande-t-elle, d'où viens-tu ? Qui t'a envoyé vers moi ?

Le démon, forcé de parler et maintenu enchaîné comme un esclave coupable, répond qu'il est l'un des principaux auxiliaires de Satan venu pour la séduire et la faire apostasier comme il a fait pour tant d'autres. Mais aujourd'hui, c'est lui qui a été vaincu et humilié par la vierge chrétienne.

Le four embrasé. – Merveilles et conversions.

Le lendemain, le préfet envoie des soldats à la prison, avec ordre de lui ramener Julienne si elle vit encore. La vierge chrétienne les suit avec intrépidité, traînant à sa suite, au moins sur une partie du parcours, son ennemi toujours enchaîné à qui elle rendit enfin la liberté. Julienne l'abandonna dans un fossé encombré d'immondices, et aussitôt le démon disparut.

La surprise du préfet fut extrême quand il vit sa victime pleine de force et de santé. Le visage, si défiguré la veille, rayonnait d'une joie et d'une beauté célestes. Le païen n'en fut pas ému : Quelle magicienne ! pensa-t-il ; elle a des secrets pour mettre à son service les génies infernaux, triompher des supplices et guérir les blessures.

- Dites-moi, Julienne, lui demande-t-il, qui vous a appris cet art mystérieux ?

- Mon maître est Jésus-Christ ; c'est lui qui m'a appris à adorer en vérité le Père et l'Esprit-Saint. C'est par la puissance du Dieu unique et véritable que j'ai vaincu le diable ton maître. Mais toi, malheureux, tu ne sais pas les tourments éternels qui t'attendent, quand le Dieu souverainement juste te jettera dans les ténèbres de l'abîme, en punition de ton impiété cruelle. Cependant, il est temps encore de les éviter si tu le repens avec sincérité, car Jésus-Christ, miséricordieux et bon, pardonne au repentir.

Le préfet ne voit dans cet avertissement que des injures, et, dans sa colère, ordonne de jeter la jeune fille dans un four embrasé. Devant cette sentence, la vierge ne tremble pas ; elle invoque avec confiance le secours de Jésus-Christ.

A peine est-elle au milieu des flammes qu'un ange paraît auprès d'elle pour la protéger ; le feu ne consume que ses liens, et, comme autrefois les trois enfants de Babylone, Julienne, intacte et libre au milieu du brasier, élève les mains au ciel pour bénir son Sauveur Jésus.

A la vue de cette merveille, les bourreaux et dans la foule des voix nombreuses s'écrient :

— Il est vraiment tout-puissant, le Dieu de Julienne ; il n'y a pas d'autre Dieu que lui. Préfet, nous aussi nous sommes chrétiens, nous voulons partager le sort de Julienne !

Comment exprimer la fureur du magistrat ? Il requiert une compagnie de soldats, fait arrêter sur-le-champ plus de cent trente personnes, hommes et femmes, et envoie demander à l'empereur

quel châtement il convient de leur infliger. Le prince répond par une sentence de mort, et le préfet ordonne immédiatement aux soldats de leur trancher la tête. Tous moururent courageusement pour Jésus-Christ et, par un instant de souffrances, obtinrent le bonheur sans fin,

Julienne enviait leur sort ; ils étaient entrés après elle dans le combat, ils la précédaient dans la victoire. Mais le persécuteur ne l'avait épargnée que parce qu'il n'avait pas encore perdu l'espoir de la vaincre ou du moins de lui arracher la vie dans un supplice plus cruel. Les flammes l'avaient respectée, Evilatus lui prépare un bain d'huile bouillante, ou de plomb fondu selon quelques historiens. Les bourreaux y plongent la vierge chrétienne avec tant d'empressement qu'une partie du liquide brûlant rejaillit sur eux, les blessant de telle sorte qu'ils ne tardent pas à expirer dans d'atroces souffrances. Julienne, au contraire, loin d'éprouver aucun mal dans la chaudière, semblait y puiser de nouvelles forces comme autrefois l'apôtre saint Jean soumis à un semblable supplice. A cette vue, le préfet, ne sachant plus qu'inventer pour faire souffrir sa victime, la condamne à avoir la tête tranchée.

Dernier combat. – Victoire et immortalité.

La jeune fille accueillit la sentence avec joie : ses combats allaient donc finir, et au lieu des noces terrestres si éphémères, elle allait célébrer son union éternelle avec l'Agneau divin et s'asseoir au banquet céleste, ornée de la double palme de la virginité et du martyre. Elle exhorta la foule à quitter le culte des idoles pour adorer le seul vrai Dieu, créateur du ciel et de la terre. Arrivée au lieu de l'exécution, elle pria Jésus Christ son divin roi d'agréer le sacrifice de sa vie. Elle fut décapitée, probablement en 306, à Nicomédie ; on ne connaît pas exactement le jour du martyre.

Les chrétiens recueillirent son corps et l'ensevelirent. Quelque temps après, une vertueuse femme, nommée Sophie, sur le point de partir pour Rome, prit les précieuses reliques pour les emporter avec elle, mais son navire ayant été jeté par la tempête sur les côtes de la Campanie, elle laissa son trésor à Pouzzoles où un beau mausolée fut érigé.

Le corps de sainte Julienne ne resta pas longtemps à Pouzzoles ; par crainte des barbares, il fut transféré à Cumès, et enseveli dans la basilique de saint Maxime, diacre et martyr. La ville de Cumès ayant été détruite dans une guerre, l'an 1207, l'archevêque de Naples envoya chercher les reliques de la basilique. « Jamais, dit un témoin oculaire, je n'ai senti un parfum si suave que celui qui s'exhala des ossements de saint Maxime et de sainte Julienne au moment de l'ouverture de leurs deux tombeaux ; ils remplissaient tout mon être d'une douceur céleste. » La translation s'accomplit au milieu d'un grand concours de peuple et fut un triomphe pour les Saints. Le corps de sainte Julienne fut déposé dans l'église du couvent de Sainte-Marie de Donnaromata, à la grande joie des religieuses, et celui de saint Maxime dans l'église de Saint-Janvier.

Le culte de sainte Julienne a été célèbre en Orient et en Occident ; au Val-Saint-Germain, près de Dourdan, au diocèse de Versailles, une église dédiée *en* l'honneur de cette Sainte, est un ancien lieu de pèlerinage, source de beaucoup de grâces. Plusieurs villes ou églises de France, de Belgique, d'Allemagne prétendent posséder quelques parties de ses reliques : il se pourrait que toutes ne fussent pas de sainte Julienne de Nicomédie, car, ainsi que l'atteste le

Martyrologe romain, il y eut plusieurs vierges et martyres du nom de Julienne, victimes de la persécution de Dioclétien ou de Maximin Daïa au IV^e siècle.

Le Martyrologe mentionne la vierge de Nicomédie ainsi que les diverses tortures qu'elle eut à endurer ; mais l'on se demande si la date du 16 février est l'anniversaire de sa mort ou bien celle de la translation de ses reliques à Pouzzoles.

Sources consultées. — *Acta Sanctomm*, t. II de février (Paris et Rome, 1864). — Mgr Paul Guérin, *Les Petits Bollandisles*, t. II (Paris, 1897). — (F. S. B. P., n° SrZ.)

Source : laportelatine.org/spiritualite/vies-de-saints/sainte-julienne-de-nicomedie

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France